

Compte-rendu réunion du Conseil municipal du 10/07/2023

Absent excusé : Aucun

Dématérialisation des budgets

Tout envoi est dématérialisé. Accepté à l'unanimité.

Encaissement chèque Groupama

Le chèque d'assurance pour l'accrochage de la fontaine d'Outriols nous a été envoyé : 1 092€. Nous devons délibérer pour l'encaissement. Accepté à l'unanimité.

Participation RASED

Nous acceptons la demande de subvention de 2€ par enfant. Accepté à l'unanimité.

Participation voyage

Les 100 € qui ont été attribués pour un enfant de Laburgade participant au voyage organisé par le Collège de Castelnau-Montratier ont été restitués à la mairie pour des problèmes administratifs d'affectation. Nous délibérons à nouveau pour octroyer cette aide directement aux parents. Accepté à l'unanimité.

PLUi

En raison du retard des dossiers provenant des bureaux d'études, l'arrêt du PLUi prévu fin juin est reporté à fin septembre.

Salle des fêtes

Nous avons touché le fond vert (subvention pour la rénovation énergétique) : 80 057€, soit 66% du projet énergétique. L'ensemble des subventions devrait couvrir 80% du projet total.

Énergies renouvelables

Afin d'accélérer la mise en place des ENR, CCPLL et communes vont se rencontrer pour définir les zonages. Toitures et parking sont à privilégier.

Questions diverses

Pour les 9 000 € de travaux de la réalisation du parking, nous avons reçu 4 280,07 € de subvention « amendes de Police ».

Le festival REN'ART est reconduit et autorisé par la Préfecture (21 au 23 juillet). Pour les habitants de la commune une invitation gratuite peut être envoyée après avoir contacté Thomas OLIJNYK par mail.

Fête de Laburgade : 19, 20 et 21 août. La Brocante est maintenue et organisée par le Chemin des Rencontres. Les fonds récoltés seront reversés à la recherche contre le Cancer.

Recensement du 18/1/24 au 17/2/24. Un agent recenseur va être recherché.

Thierry et Christian installent les plaques explicatives du petit patrimoine de Laburgade.

La D22 en direction de Cahors a été refaite par le conseil Départemental.

Levée séance 22h10